

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 27283 A1** (51) Cl. internationale : **B42D 15/04; G07F 7/02; B42D 15/08**
(43) Date de publication : **01.04.2005**

(21) N° Dépôt : **28013**
(22) Date de Dépôt : **17.12.2004**
(30) Données de Priorité : **28.06.2002 NL 1020955**
(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/NL2003/000443 16.06.2003**
(71) Demandeur(s) : **TAKENS, JAN, WILLEM, FRITS KRUITSTRAAT 4, NL-1742 SZ SCHAGEN (NL)**
(72) Inventeur(s) : **TAKENS, Jan, Willem**
(74) Mandataire : **TMP AGENTS**

(54) Titre : **SUPPORT DE VALEUR POUR UNITES DE VALEUR A PREPAIEMENT**

(57) Abrégé : L'INVENTION CONCERNE UN SUPPORT DE VALEUR POUR UNITÉS DE VALEUR À PRÉPAIEMENT, CE SUPPORT DE VALEUR COMPRENANT AU MOINS UNE ZONE D'INFORMATION SUR LAQUELLE UNE INFORMATION, LISIBLE VISUELLEMENT, REPRÉSENTE UN CODE POUR L'UNITÉ DE VALEUR À PRÉPAIEMENT, LE FAIT QUE LE SUPPORT DE VALEUR SOIT SCELLÉ DANS UNE ENVELOPPE CONSTITUANT UNE CARACTÉRISTIQUE SPÉCIALE. DANS UN MODE DE RÉALISATION PRÉFÉRÉ, L'ENVELOPPE COMPREND AU MOINS DEUX FEUILLES DE PLASTIQUE SCELLÉES ENSEMBLE LE LONG DU BORD CIRCONFÉRENTIEL DU SUPPORT DE VALEUR.

N° 28013
17.12.05

SUPPORT DE VALEUR POUR UNITES DE VALEUR A PREPAIEMENT

L'invention se rapporte à un support de valeur pour des unités de valeur à prépaiement dont le support de valeur comprend au moins une zone d'information sur laquelle des informations visuellement lisibles représentant la présence d'un code pour des unités prépayées. Un mode d'application particulier d'un tel support de valeur est la carte nommée « la carte prépayée ». Une telle carte prépayée par exemple une carte téléphonique librement disponible sur le marché dans lequel cas une valeur prépayée d'un téléphone portable peut être rechargée par présentation du code à la société de télécommunications concernée par le téléphone.

Un tel support de valeur sous forme de "carte téléphonique prépayée" est connu à partir de la publication du brevet européen N° 0 886 296 (Winter Wertdruck GmbH). Ledit support connu est une carte en plastique de la taille d'une carte de crédit, sur laquelle est fournie une couverture opaque à gratter sur un label inférieur de matière transparente qui est collé ou scellé (allemand: "aufgesiegelt") sur la zone de l'information. Un acheteur de ladite carte de valeur connue peut lire le code (à travers le label transparent) à l'œil nu en grattant l'enduit avec les ongles. Les tentatives frauduleuses de d'enlever le label pour découvrir le code de cette manière résulteront en l'endommagement ou la déchirure irréversible du label, de manière à ce que toute fraude sera clairement découverte de l'extérieur. La structure utilisée est un "structure de sandwich", ainsi, consistant en l'enduit à gratter et le label, ce qui fournit une protection contre toute fraude.

De même, le brevet britannique N° 2,252, 270 (Wren-Hilton) décrit un "carte de téléphone prépayée" portant des codes visibles et invisibles qui ont été placés dessus. Un acheteur de ladite carte peut recharger sa valeur prépayée par la présentation des deux types de codes à sa société de téléphonie par téléphone. Le code invisible a été rendu invisible par la couverture du code avec un enduit opaque à gratter ou avec un label adhésif, qui se marque ou se décolore de manière permanente quand il est courbé ou enlevé. Par conséquent, ainsi, une tentative frauduleuse de découvrir le code serait clairement découverte de l'extérieur.

L'un des inconvénients d'un support de valeur tel qu'il est connu à partir de la publication du brevet européen N° 0 896 296 (Winter Wertdruck GmbH), mais également tel qu'il est connu à partir des spécifications du brevet britannique susmentionné, est qu'il comprend une construction anti fraude complexe, que sa fabrication implique un procédé complexe, ce qui rend le support relativement cher et ainsi moins attractif du point de vue économique.

L'objet de l'invention est de dépasser les inconvénients de l'art antérieur et en particulier de fournir un SUPPORT de valeur téléphonique comprenant une construction anti fraude simple.

Suivant la présente invention, un support de valeur du type mentionné dans l'introduction est caractérisé par en ce que le support de valeur est scellé dans une enveloppe. L'enveloppe peut être en plastique ou en papier/carton couvert de plastique. Il est à noter que le terme papier est utilisé pour indiquer les types de papier les plus légers, alors que le terme carton est entendu indiquer les qualités les plus lourdes. Dans le cadre de la présente invention, aucune limite n'est entendue concernant le type de la matière quand des termes tel que le papier, le carton et les épaisseurs sont utilisés.

Préférentiellement, l'enveloppe comprend au moins deux feuilles de papier qui sont scellées ensemble tout au long de la bordure circonférentielle du support de valeur, de manière à ce

01 AVR 2005

qu'un scellement en plastique (formant un joint mécanique) est formé autour de ladite bordure circonférentielle.

De cette manière, un support de valeur anti fraude cher est obtenu, puisque chaque tentative de fraude laissera des traces sur le scellement en plastique qui peuvent être clairement distinguées à l'œil nu. Après tout, l'enlèvement du support de valeur de son enveloppe pour les fins de découvrir le code résultera invariablement en la déformation irréversible de l'enveloppe ou du scellement en plastique, en particulier par déchirement ou endommagement. Ainsi, l'un des aspects les plus importants de l'invention est que la zone d'information sur laquelle le code est fourni ne requiert pas elle-même un moyen spécial anti fraude. Préférentiellement, le scellement en plastique comprend un affaiblissement local, en particulier une petite entaille, de manière à ce que l'enveloppe puisse être ouverte facilement au long dudit affaiblissement pour les fins de l'enlèvement du support de valeur se trouvant à l'intérieur. Au lieu d'utiliser une enveloppe consistant en deux feuilles de plastique séparées, il est possible, bien sur, d'utiliser une enveloppe constituée d'une seule feuille en plastique pliée (en deux, par exemple), dont les parties pliées sont scellées l'une à l'autre au long de la bordure circonférentielle du support de valeur.

Dans un autre mode d'application préféré du support de valeur de la présente invention, le support de valeur est scellé dans une enveloppe opaque. Dans ce cas, le code ne sera visible que si le support de valeur est retiré de l'enveloppe. Dans d'autres variantes préférées, le support de valeur est scellé dans une enveloppe transparente et la zone d'information est couverte avec une matière opaque. Une telle couverture peut être une bande de papier opaque qui a été fixée sur la zone d'information, laquelle bande doit être enlevée du support de valeur par un acheteur pour découvrir l'acheteur. L'adhésif ne peut pas endommager le code en quelque manière que ce soit bien sur.

Il est à noter que le présent support de valeur peut être sous forme d'un « CARTE prépayer », en particulier une « CARTE téléphonique prépayée ». Dans un autre mode d'emploi préféré, le support de valeur n'est pas une « carte prépayée » rigide, mais une feuille flexible qui fonctionne comme un « support de valeur prépayée ». Ladite feuille flexible est préférentiellement une feuille de papier, qui ne peut être pliée, sur laquelle le code est présent. La feuille en papier portant le code imprimé dessus est scellée dans une enveloppe en plastique flexible de manière similaire à la manière en laquelle les mouchoirs en papier (connus sur le marché en tant que "towelettes", qui sont fréquemment utilisés dans les avions) sont emballés dans une enveloppe en plastique. En sus du code, les instructions d'utilisation peuvent être imprimées sur la feuille en papier, qui ne peut être pliée, possiblement avec les informations commerciales. La feuille flexible, en particulier la feuille de papier, est prééminemment propice pour utilisation en tant que "support de valeur téléphonique prépayée".

L'invention se rapporte également à une méthode pour la fabrication d'un support de valeur suivant la présente invention, laquelle méthode est caractérisée en ce qu'au moins deux feuilles de plastiques sont fournies et scellées ensemble tout au long de la bordure circonférentielle du support de valeur, ou une feuille pliée en plastique est fournie et les parties de la feuille sont scellées au long de la bordure circonférentielle du support de valeur.

L'invention sera expliquée en plus de détails en ce qui suit, faisant référence aux dessins, dans lesquelles Figures 1, 2 et 3 sont schématiquement les vues d'en dessus du support de valeur suivant l'invention qui est présent dans l'enveloppe.

Les Figures 1 et 2 présentent une enveloppe flexible en plastique contenant un support de valeur sous forme d'une "carte de téléphone PREPAYEE", lequel support de valeur est sous forme d'une bande de papier / carton allongée (Figure 1) ou ronde (Figure 2) 1 portant un code 2.

La surface de la bande/support de valeur 1 constitue la zone d'information dans ce mode d'application. Le code 2 représente les "unités de temps d'appel téléphonique", ex. pour un montant de 10 euros, 20 euros etc., de manière à ce qu'une valeur de prépayée puisse être chargée en conséquence sur présentation du code 2 à la société de téléphonie correspondante.

La bande 1 est comprise dans une enveloppe 4 d'une matière plastique opaque, par exemple un laminé de PET/PE ou Polyester/PE, avec le pli de l'enveloppe 4 scellée (i.e. fondu pour collage) au long de la bordure circonférentielle de la bande 1. Un scellement en plastique 3 est présent tout au long de la bordure circonférentielle de la bande 1, ainsi, ledit scellement se déformera irréversiblement au moment de l'enlèvement de la bande 1 de l'enveloppe 4 pour lire le code 2. L'enveloppe 4 peut consister en deux feuilles ou une feuille qui a été pliée en deux.

L'enveloppe 4 peut contenir également des informations supplémentaires 5, par exemple des informations commerciales, des instructions d'utilisation, des gadgets et semblables, lesquelles informations seront scellées séparément dans ledit enveloppe.

La Figure 3 est liée à une autre variante préférée dans laquelle une feuille pliée en papier 6 portant le code 2 qui est imprimé dessus et toute autre information supplémentaire 5 (ex. instructions d'utilisation) est scellé (i.e. fondu pour collage) dans une enveloppe flexible en plastique 4. La feuille de papier 6 forme ainsi un support de valeur dans ce cas, laquelle feuille de papier 6 est entourée par un scellement en plastique 3 tout au long de la bordure circonférentielle. Aussi dans ce cas l'enveloppe 4, qui est opaque, peut consister en deux feuilles ou une feuille qui a été pliée en deux, comme déjà expliqué en ce qui précède. La recharge de la valeur prépayée se fait par présentation du code 2 à la société de téléphonie en question, à laquelle fin la feuille en papier 6 doit être enlevée de l'enveloppe 4. Le scellement en plastique 3 se déformera irréversiblement quand ceci est fait.

Il est à noter que l'invention ne se limite pas aux modes d'applications indiqués dans les présentes, mais s'étend également à d'autres variantes qui s'intègrent dans l'étendue des revendications ci-jointes.

REVENDEICATIONS

1. Un support de valeur pour les unités de valeur prépayées, lequel support de valeur comprend au moins une zone d'information sur laquelle des informations visuellement lisibles représentant un code pour des unités de valeur prépayées est présent, caractérisé en ce que le support de valeur est scellé dans une enveloppe.
2. Un support de valeur suivant la revendication 1 dont l'enveloppe est en matière de plastique.
3. Un support de valeur suivant la revendication 1 dont l'enveloppe est en papier/carton couvert de plastique.
4. Un support de valeur suivant la revendication 1 ou 2 dont l'enveloppe est comprend au moins deux feuille en plastique qui sont scellé tout au long de la bordure circonférentielle du support de valeur.
5. Un support de valeur suivant la revendication 1 ou 2 dont l'enveloppe comprend une feuille en plastique et dont les parties sont scellées tout au long de la bordure circonférentielle du support de valeur.
6. Un support de valeur suivant l'une des revendications précédentes 1 à 5 dont le support de valeur est scellé dans une enveloppe est opaque.
7. Un support de valeur suivant l'une des revendications précédentes 1 à 5 dont le support de valeur est scellé dans une enveloppe transparente et dont la zone des informations est couverte avec une matière opaque.
8. Un support de valeur suivant l'une des revendications précédentes 1 à 7 dont ledit support de valeur est compris dans une feuille flexible, préférablement une feuille en papier.
9. Un support de valeur suivant la revendication 8 dont la feuille flexible est pliée.
10. Une méthode de fabrication d'un support de valeur suivant l'une des revendications précédentes 1 à 9, caractérisée en ce qu'au moins deux feuilles en plastique sont fournies et scellées tout au long de la bordure circonférentielle du support de valeur ou une feuille pliée en plastique est fournie et les parties de la feuille sont scellées tout au long de la circonférentielle du support de valeur.